



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 10 avril 2026

Augmentation de la capacité globale du-Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables de 10,9 GW pour les prochaines années

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, a validé la capacité globale du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR), fixée à 10,9 GW pour les 15 prochaines années. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la révision du schéma, engagée en 2024 et notifiée officiellement en mars 2025 par RTE, maître d'ouvrage du projet.

Ce schéma permet d'anticiper et d'organiser les raccordements des projets d'énergies renouvelables au réseau électrique. Concrètement, il garantit que l'électricité produite (éolien, solaire, etc.) pourra être transportée et distribuée efficacement jusqu'aux consommateurs, tout en évitant les saturations du réseau.

Avec cette capacité supplémentaire, le scénario retenu correspond à un objectif régional de **30 GW de production d'énergies renouvelables (EnR) à horizon 2040, pour 160 GW au niveau national**, en cohérence avec les orientations nationales récemment fixées par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3).

Cette validation permet à RTE de poursuivre les travaux de révision du S3REnR, qui devrait ainsi entrer en vigueur en 2028. D'ici là, les échanges techniques se poursuivront, notamment à l'échelle départementale, afin de tenir compte des spécificités locales et d'affiner les investissements nécessaires en fonction de l'état de saturation du réseau et des projets identifiés. Une concertation préalable du public sera également organisée pour recueillir les avis des acteurs sur l'ensemble du territoire régional.

La Nouvelle-Aquitaine, région particulièrement engagée dans le développement des énergies renouvelables, confirme ainsi son ambition de contribuer activement aux objectifs nationaux de décarbonation.

« Je salue la mobilisation des services de l'État, du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, de RTE ainsi que des gestionnaires des réseaux de distribution et j'invite l'ensemble des partenaires à poursuivre les efforts pour aboutir à un schéma révisé dans les meilleurs délais » Étienne GUYOT.